

Fatma Nakib

Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Ville de Montpellier

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu essentiel, pour notre ville, comme pour toutes les communautés. Monsieur le Maire, dès le début de votre mandat, vous avez eu à de multiples occasions des mots forts au sujet de cet engagement. J'ai en mémoire les paroles tenues lors de l'Université de l'Assemblée des femmes ici en octobre dernier, ou encore lors de l'ouverture du colloque « femmes et territoires » accueilli en juin dernier. Si 2021 fut une année particulière (du fait de la pandémie), le bilan 2022 affirme avec d'autant plus de clarté nos convictions. Je vais donc revenir sur quelques points particuliers de ce rapport :

1. La réorganisation administrative au service de l'égalité a abouti à la création du Service Responsabilité Sociale et Environnementale de l'Employeur.

- Concrétisant les engagements que vous nous avez fixé M le Maire, ce service est pleinement engagé dans le pilotage et la coordination des actions menées auprès des agents en faveur de l'égalité et la diversité professionnelle.

- Pour rappel, en octobre dernier une délibération cadre permettait de fixer les principes généraux des actions déployées :

a/ Former et sensibiliser pour acculturer

b/ favoriser des recrutements égalitaires et inclusifs

c/ Enrichir nos indicateurs pour évaluer et progresser par nos actions.

2. Bilan des actions menées en faveur de l'égalité professionnelle

- Comme vous le savez chers collègues, la ville s'est engagée dans un processus de double labélisation avec l'AFNOR sur les plans de l'égalité professionnelle et de la diversité. En 2022, les visites de l'AFNOR ont permis quelques remarques et préconisations

Parmi les points positifs, l'AFNOR a relevé le fort engagement des élu.es sur le sujet qui nous concerne et souligné les efforts entrepris : la mise en place des 1607h corrélées télétravail permet une meilleure articulation entre vie privé et pro. L'organisme de certification salue également l'élaboration du dispositif de signalement des actes de violence et de harcèlement notamment pour lutter contre le sexisme et ses violences au travail.

- En ce qui concerne le bilan du plan d'actions égalité professionnelle 21/23, il s'appuyait sur 5 grands axes :

Tendre vers l'égalité salariale était le premier d'entre eux et c'est par l'harmonisation du RIFSEP que les services ont travaillé : fin 2022 nous pouvons constater que les écarts de salaires se réduisent sensiblement, comme vous pouvez l'observer dans les pages 14 ; 15 et 20 du rapport qui est mis à votre disposition.

Les lignes directrices de gestion adoptées permettent d'intégrer la notion d'égalité professionnelle entre les F et les H. Après tous les critères objectifs et à compétences égales, la dernière ligne permet de promouvoir une femme en priorité si plus d'hommes avaient déjà promus

Je reviens sur la mise en place du dispositif de signalement ici, c'est un point important, notamment pour se donner les moyens de lutter contre toutes formes de violence. Après une campagne d'information, 21 signalements nous sont parvenus en 2022.

e/ Sur 20 actions définies et prévues, 10 ont été réalisées et 6 sont encore en court.

Les avancées sont notables et seront présentées aux partenaires sociaux et agents avant de travailler en concertation sur le plan 2024/2026.

3. Un COPII se réunit de manière régulière pour acter des orientations à venir:

a/ Après un questionnaire aux agents portant sur la santé des femmes concernant les menstruations, nous aborderons la question des dysménorrhées répandues dans les cas d'endométriose et d'autres dysfonctionnements physiologiques.

b/ La formation des managers à mieux appréhender l'inclusion de toutes et tous se poursuivra

c/ Enfin, une commission mixte paritaire composée d'organisations syndicales et patronales nommée par les ministères du travail auditionnera la ville avant juin 2024 pour l'obtention du Label Egalité et diversité..

Les chantiers sont nombreux au sein de la collectivité, l'engagement de chacun et chacune est essentiel pour parvenir à une égalité professionnelle. Je remercie les équipes qui sont à l'œuvre pour donner corps à nos ambitions d'égalité réelle.

Au-delà de la collectivité, c'est vers nos concitoyens et concitoyennes que nous sommes à l'œuvre dans tous les services. Chaque élu de notre majorité s'est engagé à son endroit et les services affichent une collaboration inédite dans l'histoire de notre collectivité.

Je vais citer ici le travail des relations internationales qui intègre l'égalité dans les projets internationaux, où la place des femmes est systématiquement valorisée.

La direction de la petite enfance qui a élaboré un système d'admission plus favorable aux femmes seules avec enfants. Et le savez-vous, mais lorsque l'on végétalise une cour d'école, on agit aussi sur l'égalité entre les sexes.

Côté Cohésion sociale, toutes les actions menées le sont majoritairement en collaboration avec d'autres services comme c'est le cas pour le dispositif zone refuge « Maguelonne », travaillé conjointement avec le CLSPD dont M Cote est l'élu référent et ceux du commerce avec M Zanchiello... Sur les questions de santé également, l'annonce de l'ouverture prochaine d'une maison des femmes « label Maison des femmes de Saint Denis » acte une collaboration accrue entre les services mais aussi l'association du CIDFF et du CHU de Montpellier...

Je pourrai continuer mais ce serait trop long, je vous invite à vous reporter aux dernières pages du rapport qui détaillent nos actions.

Les combats pour l'égalité et leurs avancées ne sont jamais à l'abri des réactionnaires. La labellisation AFNOR que nous attendons en 2024 offrira à notre collectivité une garantie en ce que tout retour en arrière dans le futur aurait un coût fort pour la collectivité. Ce n'est pas pour autant, vous l'aurez compris, que nous arrêterons nos efforts. Nous allons encore amplifier ces politiques essentielles.

M. le Maire, chers collègues, Montpellier est une ville ouverte, c'est une ville de tolérance et d'accueil. Le chemin est long, mais il est clair, il s'agit de promouvoir l'égalité comme valeur universelle.